

ÉQUIPE ANJOU
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2017

ÉQUIPE ANJOU
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2017

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
RÉSULTATS	3
BILAN	4
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET NON AFFECTÉ	5
FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES	7 - 9
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Annexe A - Liste des électeurs dont le total des contributions dépasse 100 \$	10 - 11
Annexe B - Emprunts et cautionnements	12
Annexe C - Sommes recueillies à l'occasion d'activités ou manifestations à caractère politique	12
Annexe D - Établissement financier où sont déposées les sommes recueillies	13
Annexe E - Conciliation des reçus officiels	13



Comptable professionnel agréé
Chartered professional accountant

8465, rue Sherbrooke Est
Montréal, Québec, H1L 1B3

Téléphone: (514) 351-8111
Télécopieur: (514) 351-8116

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
ÉQUIPE ANJOU

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de **ÉQUIPE ANJOU**, qui comprennent le bilan au **31 décembre 2017** et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net non affecté et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

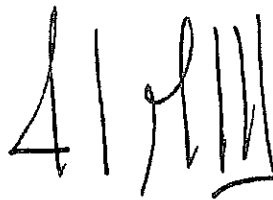
J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Les produits du parti Équipe Anjou comprennent principalement des contributions qui ne se prêtent pas à un audit complet selon les procédures d'audit. Mon audit des produits provenant des contributions a donc été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent, je n'ai pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de contributions, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2016, de l'actif à court terme au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, et de l'actif net au 31 décembre 2017 et 1er janvier 2017 et 31 décembre 2016. J'ai exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **ÉQUIPE ANJOU** au **31 décembre 2017** ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Par : Jacques B. Geoffroy, CPA auditeur, CA

Montréal, le 28 mars 2018

ÉQUIPE ANJOU


RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
REVENUS		
Contributions de 100 \$ ou plus - Annexe A	10 750 \$	12 800 \$
Contributions de moins de 100 \$ (nombre de 6)	270	-
Remboursement, par la municipalité, des dépenses électorales	23 012	-
Remboursement, par la municipalité, des frais d'audit	7 346	3 500
Revenus d'appariement	3 500	-
Remboursement, par la municipalité, des frais de recherche	-	41 103
Transfert reçu de l'agent officiel	249	-
	<u>45 127</u>	<u>57 403</u>
FRAIS D'EXPLOITATION		
Services professionnels	6 993	-
Dépenses d'activité à caractère politique	2 142	1 033
Recherche et secrétariat	-	41 103
Location de salle	700	287
Internet	405	-
Fournitures de bureau	65	200
Frais d'audit	7 346	3 500
Intérêts et frais bancaires	847	663
Transferts faits à l'agent officiel	37 000	-
Remboursement de contributions	-	400
	<u>55 498</u>	<u>47 186</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(10 371) \$</u>	<u>10 217 \$</u>

ÉQUIPE ANJOU
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2017

		<u>2017</u>	<u>2016</u>
	ACTIF		
À COURT TERME			
Encaisse		1 520 \$	1 306 \$
Débiteurs	(note 3)	<u>32 261</u>	<u>27 645</u>
		<u>33 781 \$</u>	<u>28 951 \$</u>
	PASSIF		
À COURT TERME			
Emprunt bancaire	(note 4)	34 003 \$	23 178 \$
Créditeurs		<u>8 076</u>	<u>3 700</u>
		42 079	26 878
	ACTIF NET (NÉGATIF)		
NON AFFECTÉ		<u>(8 298)</u>	<u>2 073</u>
		<u>33 781 \$</u>	<u>28 951 \$</u>



(Signé :) Michel Foisy, représentant officiel

JACQUES B. GEOFFROY, CPA

ÉQUIPE ANJOU
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET NON AFFECTÉ (NÉGATIF)
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
SOLDE AU DÉBUT	2 073 \$	(8 144) \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(10 371)</u>	<u>10 217</u>
SOLDE À LA FIN	<u>(8 298) \$</u>	<u>2 073 \$</u>

ÉQUIPE ANJOU
FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(10 371) \$	10 217 \$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 5)	<u>(240)</u> <u>(10 611)</u>	<u>(23 665)</u> <u>(13 448)</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Variation de l'emprunt bancaire	<u>10 825</u>	<u>14 171</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	214	723
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>1 306</u>	<u>583</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>1 520</u> \$	<u>1 306</u> \$

JACQUES B. GEOFFROY, CPA

ÉQUIPE ANJOU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2017

Note 1 STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le parti a été autorisé par le Directeur général des élections, en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités le 14 août 2013.

Note 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Pour préparer les états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuel, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Le parti utilise la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions sont comptabilisées à titre de produits au moment de leur encaissement.

Les remboursements par la municipalité sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence de la charge donnant lieu au remboursement selon les modalités de la Loi sur les cités et villes, et que celle-ci est acceptée.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique du parti consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le parti évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur d'échange ou à la valeur comptable selon le cas. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement.

JACQUES B. GEOFFROY, CPA

ÉQUIPE ANJOU
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2017

Note 3 **DÉBITEURS**

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Remboursement des dépenses électorales	23 012 \$	- \$
Remboursement des frais de recherche	-	24 145
Remboursement des frais d'audit	5 500	3 500
Revenus d'appariement à recevoir	3 500	-
À recevoir de l'agent officiel	<u>249</u>	<u>-</u>
	<u>32 261 \$</u>	<u>27 645 \$</u>

Note 4 **EMPRUNT ET DÉCOUVERT BANCAIRES**

La marge rotative de crédit mise à la disposition du parti comporte les éléments suivants :

Montant autorisé	40 000 \$
Taux d'intérêt	Taux de base + 1,75 %
Date de renouvellement	Annuelle

L'emprunt bancaire est garanti par le cautionnement de quatre membres du parti pour un montant de 10 000 \$ chacun.

Note 5 **VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT**

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Débiteurs	(4 616) \$	(24 365) \$
Créditeurs	<u>4 376</u>	<u>700</u>
	<u>(240) \$</u>	<u>(23 665) \$</u>

JACQUES B. GEOFFROY, CPA

ÉQUIPE ANJOU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2017

Note 6 INSTRUMENTS FINANCIERS

Le parti est exposé à divers risques financiers. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de risque du parti au 31 décembre 2017.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour le parti sont liés au remboursement des dépenses électorales qui est sujet à changement suite à l'approbation du trésorier de la municipalité.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le parti est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne son emprunt bancaire. Les instruments financiers à taux variable assujettissent le parti à un risque de flux de trésorerie.

ÉQUIPE ANJOU

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

ANNEXE A

Liste des électeurs dont le total des contributions est de 100 \$ ou plus

Nom, prénom	Adresse	Montant	Date reçu	No reçu	No dépôt
ANNUNZIATA, LUIGI		200.00 \$	2017-09-19	VF003399	C-07
BEAUCHAMP, FRANCINE		100.00 \$	2017-06-22	VD003431	C-03
BOCCHICCHIO, ÉRIC		200.00 \$	2017-09-22	VF003400	C-07
CYR, PIERRE-OLIVIER		200.00 \$	2017-10-20	VF003483	C-10
DA ROCHA, OTILIO		200.00 \$	2017-09-17	VF003395	C-07
DE MIRANDA, GUSTAVO		200.00 \$	2017-09-15	VF003397	C-07
DENOMMÉE, FANIE		200.00 \$	2017-09-10	VF003388	C-07
DI LAURO, JOSEPH A.		100.00 \$	2017-06-22	VD003428	C-03
DUBREUIL, S		200.00 \$	2017-09-14	VF003396	C-07
ÉLIA HADDAD, MARIE		100.00 \$	2017-06-01	VF003382	C-02
FARINACCI, ONALISAS		200.00 \$	2017-06-27	VD003384	C-03
GADOURY, MICHEL		100.00 \$	2017-09-10	VF003390	C-07
GADOURY, MICHEL		100.00 \$	2017-08-19	VF003406	C-08
GERVAIS, LUC		150.00 \$	2017-09-20	VF003408	C-08
GHALEM, NADIA		100.00 \$	2017-07-04	VF003411	C-03
HADDAD, MICHEL		200.00 \$	2017-06-01	VF003383	C-02
HAMELIN, CÉCILE		200.00 \$	2017-06-30	VF003385	C-03
HÉNAULT, ALEXANDRE		200.00 \$	2017-09-10	VF003389	C-07
HÉNAULT, ANDRÉE		200.00 \$	2017-07-06	VF003372	C-04
HÉNAULT, ANDRÉE		800.00 \$	2017-09-26		C-10
HÉNAULT, ROBERT		200.00 \$	2017-08-03	VF003387	C-06
JACQUES, MARIETTE		200.00 \$	2017-09-13	VF003392	C-06
JODOIN PERRON, LISE		200.00 \$	2017-06-21	VF003402	C-03
KALACHE, HIND		100.00 \$	2017-07-04	VF003412	C-03
LEBLANC, RICHARD		200.00 \$	2017-06-14	VF003403	C-03
LEBLANC, RICHARD		800.00 \$	2017-09-27	VF003409	C-08
MARSALA, ENZA		200.00 \$	2017-09-17	VF003398	C-07
MARSOLAIS, KRISTINE		800.00 \$	2017-10-30	VF003375	C-09
MARSOLAIS, KRISTINE		200.00 \$	2017-10-30	VF003376	C-11
MICHAUD, PRISSILLA		200.00 \$	2017-10-20	VF003484	C-10
MIRANDA, LOUIS		200.00 \$	2017-09-13		C-07
MIRANDA, LUIS		800.00 \$	2017-09-20	VF003374	C-08
MIRANDA, LUIS		200.00 \$	2017-07-06	V0033373	C-04
MOUCHAHI, LATIFA		200.00 \$	2017-09-11	VF003394	C-07
PELLETIER, MARIETTE		100.00 \$	2017-06-16	VD003425	C-03
PELLETIER, RÉJEAN		100.00 \$	2017-10-27	VF003486	C-12
PERREault, RAYMOND		200.00 \$	2017-09-20	VF003407	C-08
PERRON, PAUL- YVON		200.00 \$	2017-06-13	VF003401	C-03

JACQUES B. GEOFFROY, CPA

ÉQUIPE ANJOU

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

ANNEXE A
(suite)

Nom, prénom	Adresse	Montant	Date reçu	No reçu	No dépôt
RAMOS, MARIA		200.00 \$	2017-07-04	VF003413	C-03
RISLER, DENIS		200.00 \$	2017-05-29	VF003381	C-02
RITONE, MICHÈLE		200.00 \$	2017-06-22	VD003430	C-03
SANTAMARIA, TERESA		100.00 \$	2017-11-21	VF003377	C-12
SHAND, LYNNE		200.00 \$	2017-12-19	VF003378	C-13
ST-LAURENT, ANDRÉ		100.00 \$	2017-06-15	VF003422	C-05
TAPIN, GUY		100.00 \$	2017-06-15	V0003421	C-03
THÉRIAULT, LISE		200.00 \$	2017-04-01	VF003371	C-01
TRUDEAU, LUCIE		200.00 \$	2017-09-19	VF003481	C-07
TURNER, GINETTE		100.00 \$	2017-06-16	VD003424	C-03
TURNER, ROBERT		100.00 \$	2017-06-16	VD003423	C-03
		<u>10 750.00 \$</u>			

JACQUES B. GEOFFROY, CPA

ÉQUIPE ANJOU

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

SECTION 2

ANNEXE B

**EMPRUNTS ET CAUTIONNEMENTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

EMPRUNTS

PRÊTEUR	DATE DE L'EMPRUNT	TAUX D'INTÉRÊTS	SOLDE AU DÉBUT	EMPRUNTÉ EN 2017	REMBOURSÉ EN 2017	SOLDE À LA FIN	INTÉRÊTS PAYÉS EN 2017
BANQUE LAURENTIENNE	2013-09-27	TB + 1,75%	23 178	39 247	28 422	34 003	716
			23 178	39 247	28 422	34 003	716

CAUTIONNEMENT

ÉLECTEUR	ADRESSE DE L'ÉLECTEUR	MONTANT CAUTIONNÉ
MIRANDA LUIS		10 000
HÉNAULT ANDRÉE		10 000
BEAUDRY GILLES		10 000
PERRON PAUL-YVON		10 000

SECTION 3

ANNEXE C

**SOMMES RECUEILLIES À L'OCCASION D'ACTIVITÉS
OU MANIFESTATIONS À CARACTÈRE POLITIQUE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

DATE	LIEU ET NATURE	PRIX D'ENTRÉE	SOMMES RECUEILLIES		REVENUS ACCESSOIRES
			AVEC REÇUS	SANS REÇUS	

JACQUES B. GEOFFROY, CPA

ÉQUIPE ANJOU

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

SECTION 4

ANNEXE D

ÉTABLISSEMENT FINANCIER OÙ SONT
DÉPOSÉES LES SOMMES RECUEILLIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

ÉTABLISSEMENT FINANCIER

ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

NO COMPTE

Banque Laurentienne 6615 Sherbrooke est, Montréal, Qc, H1N 1C7

49924-2-01

SECTION 5

ANNEXE E

CONCILIATION DES REÇUS OFFICIELS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

NO SÉRIE DES REÇUS OFFICIELS		QUANTITÉ DE REÇUS					
		A	B	C	D	E	F
DE	À	NON UTILISÉS EN DÉBUT DE PÉRIODE	OBTENUS AU COURS DE LA PÉRIODE	DÉLIVRÉS À DES DONATEURS PAR LE REPRÉ- SENTANT OFFI- CIEL OU UN DONATEUR	ABIMÉS OU ANNULÉS	PERDUS	NON UTILISÉS ET DÉTENUS À LA FIN DE LA PÉRIODE
MF 3371	MF 3380		10	8			2
MF 3381	MF 3390		10	9	1		0
MF 3391	MF 3400		10	8	2		0
MF 3401	MF 3410		10	10			0
MF 3411	MF 3420		10	3	1		6
MF 3421	MF 3430		10	10			0
MF 3431	MF 3440		10	1		9	0
MF 3441	MF 3450		10			10	0
MF 3451	MF 3460		10				10
MF 3461	MF 3470		10				10
MF 3471	MF 3480		10				10
MF 3481	MF 3490		10	4	1		5
MF 3491	MF 3500		10				10
MF 3501	MF 3510		10				10
MF 3511	MF 3520		10				10
MF 3521	MF 3530		10				10
MF 3531	MF 3540		10				10
MF 3541	MF 3550		10				10
MF 3551	MF 3560		10				10
MF 3561	MF 3570		10				10
		0	200	53	5	19	123

JACQUES B. GEOFFROY, CPA

ÉQUIPE ANJOU

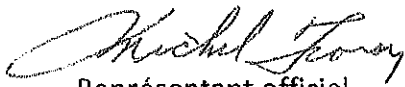
SIGNATURE ET DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT OFFICIEL

Je, Michel Foisy, [REDACTED] représentant officiel du parti politique Equipe Anjou déclare ce qui suit:

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM).
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées en conformité des dispositions de la section IV du chapitre XIII de la LERM.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la Loi.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du trésorier de la municipalité ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation est destinée au remboursement des dépenses faites et acquittées pour l'administration courante du parti, pour la diffusion du programme politique ou pour appuyer l'action politique de ses membres.
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la Loi. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite-caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été enregistrées au prix courant du marché, au sens de l'article 427. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.

12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 428 1° au cours de la période l'ont fait personnellement, volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport sont vrais, exacts et complets.

Anjou, le 21 mars 2018


Représentant officiel



ACCUSÉ DE RÉCEPTION

An English version of this form is available on request

Instructions au trésorier :

- s'assurer que la section « déclaration » est remplie et signée par l'agent officiel; soit dans le cas du Rapport de dépenses électorales d'un parti politique autorisé, soit dans le cas des Rapports d'un candidat indépendant autorisé
- s'assurer que le rapport financier est signé et daté par le représentant officiel et, dans le cas d'un parti politique, s'assurer qu'il est accompagné du rapport du vérificateur lorsque les recettes recueillies excèdent 5 000\$

Nous accusons réception des documents suivants :

<input type="checkbox"/> Rapports d'un candidat indépendant autorisé	Date du scrutin An Mois Jour
<input type="checkbox"/> Copie des reçus délivrés	
<input type="checkbox"/> Factures, reçus, chèques ou autres pièces justificatives	
<input type="checkbox"/> Rapport de dépenses électorales d'un parti politique autorisé	Date du scrutin An Mois Jour
<input type="checkbox"/> Factures, reçus, chèques ou autres pièces justificatives	
<input checked="" type="checkbox"/> Rapport financier en date du	2017 12 31 An Mois Jour
<input type="checkbox"/> Rapport de dépenses d'un intervenant particulier	Date du scrutin An Mois Jour
<input type="checkbox"/> Autres documents :	

Nom du candidat indépendant ou du parti
Équipe Angou

Nom du représentant officiel, de l'agent officiel ou de l'intervenant particulier
Michel Foisy

Municipalité
Montréal

Jean-Francois Rondou

Nom en majuscules

[Signature]

Signature

Date de réception
2018 | 04 | 03
An Mois Jour